

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article64>



Le référentiel de compétences de l'enseignant

- Pédagogie - Documents-cadres - Programmes et Socle Commun -

Publication date: vendredi 24 août 2012

Copyright © Circonscription de Saint Valéry en Caux - Tous droits réservés

Ce référentiel vaut pour les personnels de tous niveaux : professeurs des écoles, professeurs agrégés, professeurs certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycée professionnel, conseillers principaux d'éducation, documentalistes, etc.

Les 10 compétences suivantes sont précisées en détail pour tout professeur :

- agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ;
- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- concevoir et mettre en oeuvre son enseignement ;
- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- évaluer les élèves ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- se former et innover.

Les professeurs des écoles maternelles ont un référentiel qui décline ce référentiel général (voir ci-dessous).

- Extrait de l'arrêté du 12 mai 2010, BO n° 29 du 22 juillet 2010 : [Consulter le document](#)
- Extrait du « cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres », annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006, BO n°1 du 4 janvier 2007 : [Consulter le document](#)